

Rapport / La pauvreté dans le canton de Fribourg

Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg

Coordination : François Mollard. Rédaction : Sarah Mariéthoz, Jean-Claude Simonet, Martine Zwick Monney, Joëlle Duruz. Service de l'action sociale, DSAS, 2016, 122 pages



Le premier rapport sur la pauvreté dans le canton de Fribourg montre que 3% de la population est touchée.

Pour l'année de référence 2011, 7'577 personnes sont touchées par la pauvreté. Parmi celles-ci, 2020 sont bénéficiaires de l'aide sociale, 3'749 reçoivent des prestations telles qu'assurance-chômage, AVS-AI, prestations complémentaires, etc. en complément de leurs revenus, 887 vivent uniquement de prestations et enfin 921 vivent sans aucun transfert social. Ces dernières représentent la catégorie définie comme « pauvreté cachée ».

25'518 Fribourgeois-e-s, soit 10% de la population sont exposés à un risque de pauvreté. Cela signifie que ces personnes vivent dans un ménage dont le revenu disponible correspond à 60% du revenu médian (revenu disponible après paiement des dépenses obligatoires comme par exemple les impôts ou l'assurance maladie obligatoire). Cela représente 2'376 francs par mois pour une personne seule.

Fruit d'une analyse détaillée impliquant de nombreux partenaires, le premier rapport sur la pauvreté dans le canton de Fribourg démontre l'importance de concentrer les actions politiques sur plusieurs leviers, en sus des mesures d'aide matérielle.

[Le rapport](#) en format pdf